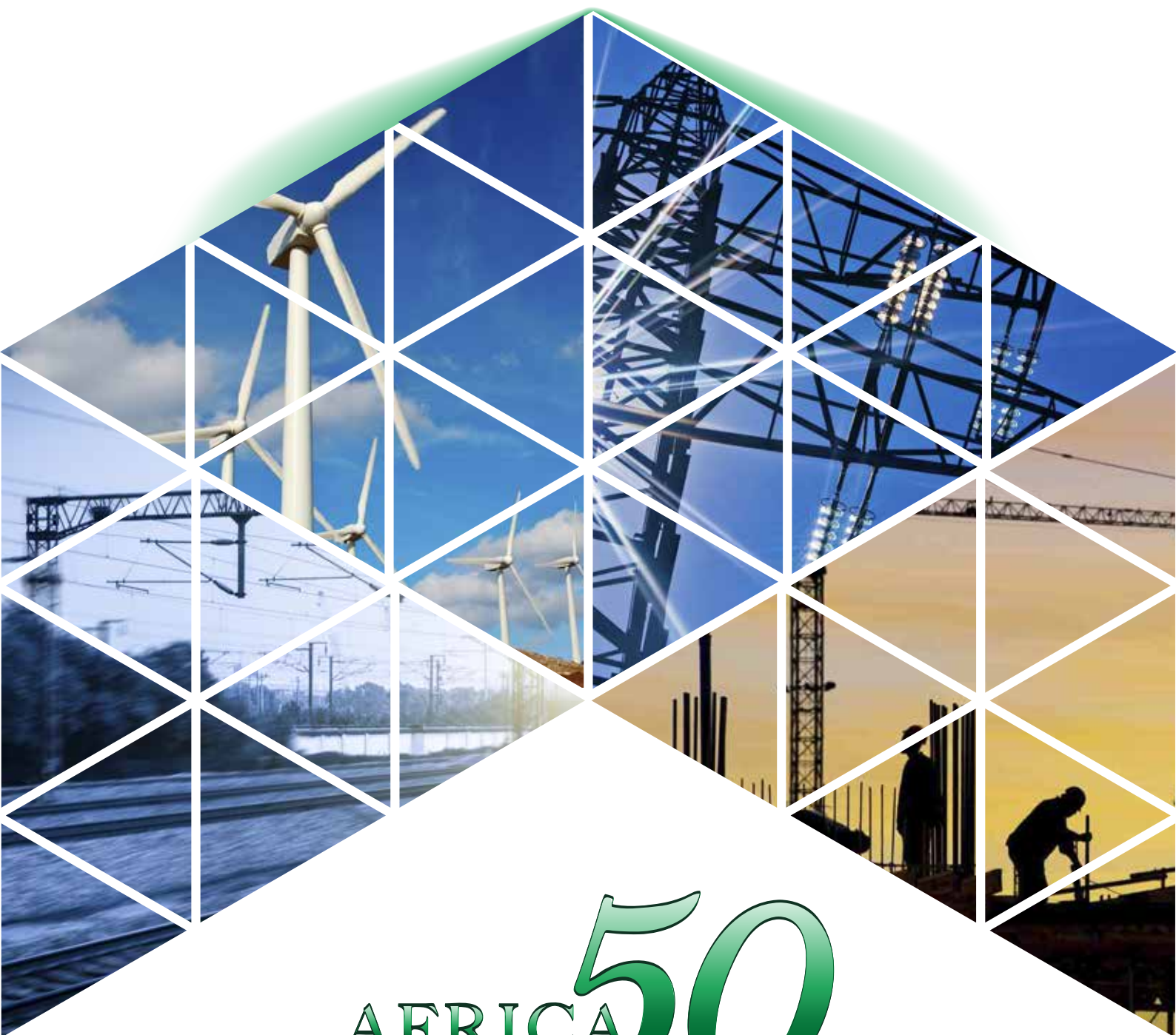


# 2015

## RAPPORT ANNUEL



# AFRICA 50

FINANCING AFRICA'S INFRASTRUCTURE  
POUR LES INFRASTRUCTURES EN AFRIQUE



## Message du Président



Permettez-moi, tout d'abord, de saisir cette occasion pour exprimer toute ma reconnaissance aux actionnaires pour l'opportunité qu'ils m'offrent de prendre les rênes d'Africa50 afin de l'amener à réaliser notre vision commune, à savoir, accélérer le développement des infrastructures en Afrique. Je me réjouis à la perspective de pouvoir m'y atteler en m'appuyant sur les bases très solides jetées par mon prédécesseur, M. Donald Kaberuka.

Malgré les vents contraires qui ralentissent la croissance économique mondiale, les pays africains enregistrent un taux de croissance de 3,7 %, nettement supérieur à la moyenne mondiale, et qui devrait atteindre 4,5 % d'ici à 2017, ce qui placerait encore l'Afrique au deuxième rang des régions ayant le taux de croissance le plus rapide au monde. L'investissement dans l'infrastructure connaît des avancées appréciables. En effet, il est passé de 5,5 milliards d'USD investis par le secteur privé, à 8,5 milliards d'USD entre 2014 et 2015. Malgré tout, de gros écueils demeurent : en particulier, dans le secteur de l'énergie ainsi que dans d'autres domaines tels que les infrastructures ferroviaires, portuaires, routières et aéroportuaires. L'Afrique doit combler cette lacune pour accélérer davantage sa croissance, ses échanges commerciaux et renforcer sa compétitivité, réduire le coût de la pratique des affaires et améliorer la croissance industrielle. L'intégration régionale doit se développer, tout comme le commerce régional. Dans un tel contexte, le rôle attendu d'Africa50 est sans équivoque : ce fonds doit répondre à des besoins impérieux. L'espoir qu'il suscite est immense et nous devons nous donner les moyens pour être à la hauteur des défis à relever.

La marche vers la réalisation des attentes suscitées par Africa50 a véritablement commencé à se matérialiser avec la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive des actionnaires le 29 juillet 2015 à Casablanca, au Maroc. Lors de ces assises historiques, vingt (20) pays africains et la Banque africaine de développement, en souscrivant à son capital à hauteur de 707 millions d'USD, ont plébiscité la création d'Africa50. Le présent rapport nous donne l'opportunité de jeter un regard rétrospectif sur le chemin parcouru jusqu'à ce jour et, fait très important, d'avoir les yeux tournés vers les futures opportunités que nous devons

saisir pour atteindre notre but, à savoir, accélérer le développement de l'infrastructure.

Depuis la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive des actionnaires, la Direction et le Conseil d'Africa50 se sont focalisés sur la nécessité d'asseoir de solides fondations pour garantir la réussite d'Africa50. Les instruments juridiques requis ont été exécutés pour donner à cette institution toute la flexibilité et la compétitivité dont elle avait besoin, en tant qu'instrument de développement, géré selon des critères commerciaux. En outre, les actions de sensibilisation visant les nouveaux actionnaires potentiels se sont traduites par l'adhésion de deux banques centrales – la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Banque centrale marocaine Bank Al Maghrib. Les signaux donnés par plusieurs autres pays africains sont positifs et encourageants. Aussi, nous attendons-nous à voir beaucoup plus de pays africains se joindre aux actionnaires. Avec le soutien ferme des États africains, nous sommes maintenant prêts à engager la coopération avec le secteur privé en vue de sa participation massive au capital d'Africa50. La manifestation d'intérêt des acteurs du secteur privé et des organismes publics est un gage de leur future participation au capital-actions d'Africa50.

Au terme d'un processus ouvert de recherche de cadres de direction sur le plan international, début 2016, le Conseil a convenu de recruter le premier Directeur général d'Africa50 en la personne de M. Alain Ebobisse, un cadre pétri d'expérience dans tous les domaines qui intéressent Africa50. Nous nous félicitons à la perspective d'accueillir M. Ebobisse au sein d'Africa50. En ce qui concerne les opérations, un travail considérable a été effectué pour constituer une première réserve de projets. Force est de souligner que cette première réserve compte plusieurs projets d'énergie renouvelable répartis sur tout le continent, qui s'inscrivent dans le droit fil de l'engagement de l'Afrique en faveur du développement durable.

La phase de mise en place ayant beaucoup avancé, nous pouvons à présent envisager d'élaborer des projets d'infrastructure bancables et d'y investir, ainsi que de contribuer à attirer, à l'intérieur et à l'extérieur de l'Afrique, les financements dont nous avons besoin. Maintenant que les bases sont jetées et avec le soutien ferme et constant des actionnaires d'Africa50, nous avançons résolument vers la réalisation de notre double objectif fondamental – à savoir, réaliser un impact majeur sur le développement et générer des rendements financiers appropriés.

Dr. Akinwumi A. Adesina  
Président du Conseil d'Administration

## Photos des membres des Conseils



**DR AKINWUMI A. ADESINA**  
Président du Conseil d'Administration



**CHARLES BOAMAH**  
Membre du Conseil d'Administration



**MME OMPORO ENOUANY FÉLICITÉ**  
Membre du Conseil d'Administration



**MOHAMED HAMMAM**  
Membre du Conseil d'Administration



**NOUAMAN AL AISSAMI**  
Membre du Conseil d'Administration



**AMADOU KANE**  
Membre indépendant du Conseil d'Administration

# 1. Introduction

**1.1** Les entités Africa50 - Financement des Projets et Africa50 - Développement des Projets (collectivement Africa50) ont été créées le 29 juillet 2015 à Casablanca - Royaume du Maroc par 20 pays africains et la Banque africaine de développement (BAD). La création d’Africa50 est l’aboutissement d’un processus marqué par de vastes consultations, des études de faisabilité et des modélisations financières menées par la BAD, en sa qualité de promoteur et d’incubateur de cette initiative. Africa50 est une institution

de financement du développement de nouvelle génération qui vient compléter l’architecture de financement du développement actuelle pour faire face à l’énorme déficit d’infrastructure qui entrave la croissance de l’Afrique.

**1.2** Le présent rapport annuel couvrira les performances institutionnelles, opérationnelles et financières sur la période du 29 juillet 2015 au 31 décembre 2015. Il présente également les perspectives pour 2016.

1 Bénin, Cameroun, Congo, Côte d’Ivoire, Djibouti, Egypte, Gabon, Gambie, Ghana, Madagascar, Malawi, Maroc, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sierra Léone, Sénégal, Soudan et Togo

## 2. Contexte du financement des Infrastructures

### 2.1 Contexte dans les pays en voie de développement

En 2015, le financement privé d'infrastructures dans les pays en développement s'élevait à environ 71 milliards de dollars US, en baisse de 17% par rapport à 2014 et en retrait de 34% par rapport au pic de près de 109 milliards de dollars enregistré en 2012.

**Figure 1**  
Investissement privé dans les infrastructures dans les pays en développement

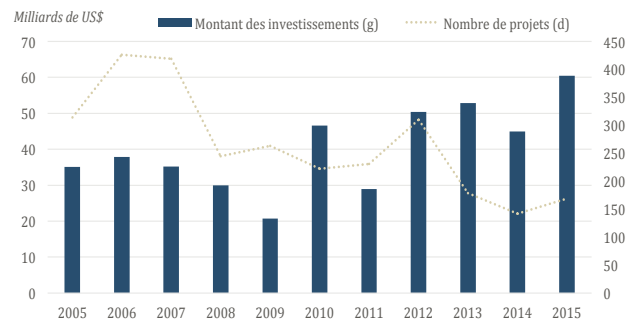


Source : Base de données PPI de la Banque Mondiale, Africa50

Cette stagnation en 2015 était principalement due au recul des investissements dans les 3 principaux marchés que sont la Chine, l'Inde et le Brésil. En excluant ces pays, le volume d'investissements en 2015 ressort à 60 milliards de dollars, soit une hausse de près de 15 milliards de dollars par rapport à 2014, qui s'explique par :

- i. le financement de deux mégaprojets en 2015 (le nouvel aéroport d'Istanbul qui représente 6,5 milliards de dollars et la ligne 2 du métro de Lima au Pérou, qui a mobilisé 5,4 milliards de dollars), et
- ii. une très forte activité dans certains pays, tels que la Colombie (11,9 milliards de dollars, en hausse de 5,3 milliards par rapport à 2014), le Pérou (6,9 milliards de dollars, en hausse de 4,3 milliards par rapport à 2014), ainsi que les Philippines, la Russie et l'Afrique du Sud, où les volumes ont dépassé 3 milliards de dollars.

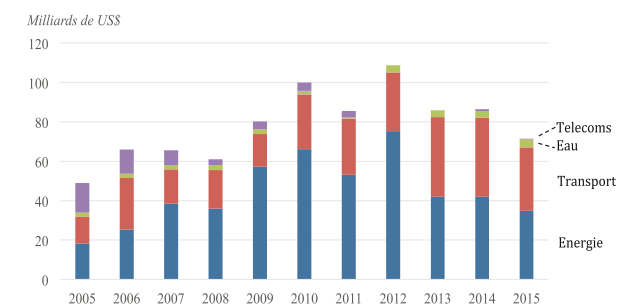
**Figure 2**  
Investissement privé dans les infrastructures – pays en développement, Chine, Inde, et Brésil exclus



Source : Base de données PPI de la Banque Mondiale, Africa50

En 2015, avec 35 milliards de dollars, les infrastructures énergétiques ont encore représenté l'essentiel des investissements, soit 49% du total. Les infrastructures de transport ont capté 45% des investissements, et la part du traitement de l'eau et de l'assainissement est restée faible à 6%. Les investissements dans les privatisations ou les infrastructures greenfield de télécoms sont restés marginaux, comme c'est le cas depuis la fin des années 2000.

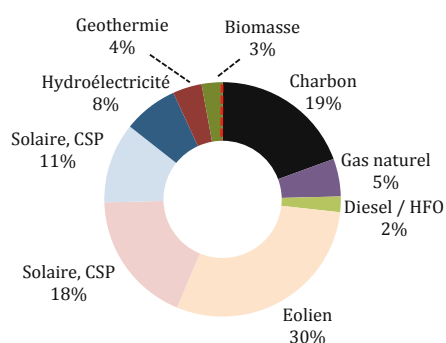
**Figure 3**  
Ventilation des investissements par secteur



Source : Base de données PPI de la Banque Mondiale, Africa50

Les investissements dans les infrastructures énergétiques sont allés principalement vers la production d'électricité (91%), les énergies renouvelables représentant près des trois quarts du volume dans ce secteur. Les centrales solaires et éoliennes sont celles qui ont attiré le plus d'investissements, avec respectivement 30% et 29% des investissements.

**Figure 4**  
Décomposition des investissements dans la production d'électricité en 2015

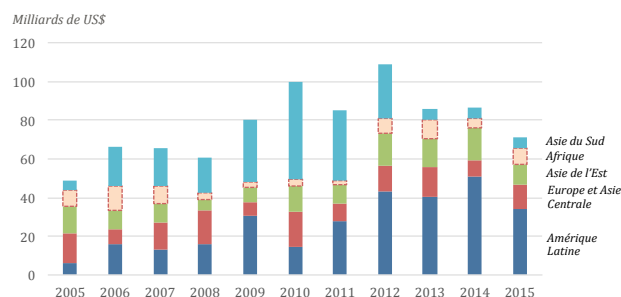


Source: World Bank's PPI Database, Africa50

En 2015, les régions Amérique latine et Europe et Asie Centrale sont restées en tête des volumes d'investissement avec 65% du total. Bien qu'elle ne représente que 12% du total, l'Afrique a enregistré une croissance très forte avec 8,5 milliards de dollars d'investissements privés en 2015 contre 5,5 milliards de dollars en 2014.

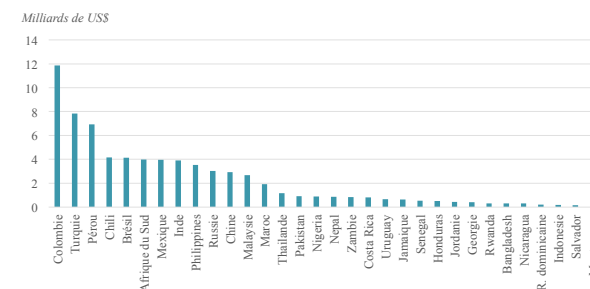
La Colombie est venue en tête des pays les plus actifs en 2015 avec 11,9 milliards de dollars d'investissements, suivie de la Turquie (7,8 milliards de dollars), du Pérou (6,9 milliards de dollars), du Chili et du Brésil (4,1 milliards de dollars). A eux seuls, ces 5 pays ont représenté 49% du volume global des investissements.

**Figure 5**  
Décomposition géographique des investissements en 2015



Source : Base de données PPI de la Banque Mondiale, Africa50

**Figure 6**  
Classement des pays destinataires des investissements en 2015



\* Investissements supérieurs à 100 millions de US\$

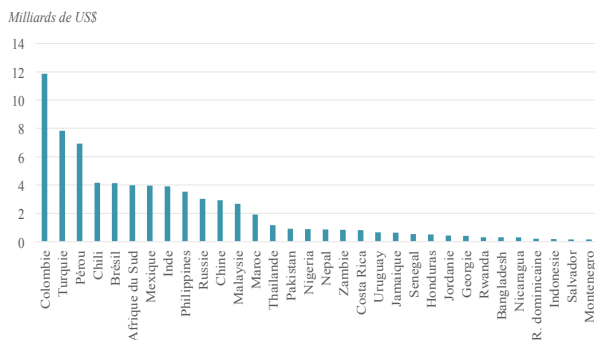
Source : Base de données PPI de la Banque Mondiale, Africa50

## 2.2 Contexte africain

### 2.2.1 Tendances du marché en Afrique

Les investissements privés dans les infrastructures en Afrique ont atteint 8,5 milliards de dollars en 2015, en hausse de 55% par rapport à 2014, pour un total de 29 projets. Le volume reste toutefois en deçà des chiffres record enregistrés en 2013 (10 milliards de dollars) et précédemment en 2006 (12,6 milliards de dollars).

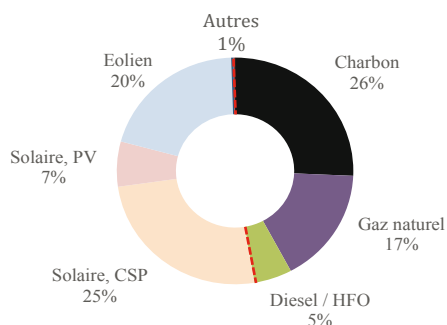
**Figure 7**  
Nombre et montant d'investissements privés dans les infrastructures en Afrique



Source : Base de données PPI de la Banque Mondiale, Africa50

Au cours des deux dernières années, les projets d'énergie ont dominé le marché avec environ 95% des financements. Le solde est allé aux projets de télécoms (394 millions de dollars), de transport (135 milliards de dollars), et d'eau (114 millions de dollars). Dans le secteur de la production d'électricité, les technologies thermiques (charbon, gaz naturel, et fuel) ont capté 6,3 milliards de dollars, dont 2,6 milliards de dollars pour la centrale au charbon de Safi au Maroc. Les projets solaires (photovoltaïque et à concentration) et éoliens se sont chiffrés respectivement à 3,1 et 2,7 milliards de dollars.

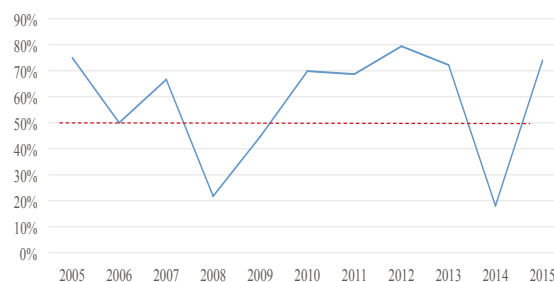
**Figure 8**  
Répartition de l'investissement dans l'énergie par technologie (2014 - 2015)



Source : Base de données PPI de la Banque Mondiale, Africa50

A l'exception de 2008/2009 et 2014 (financement de la centrale au charbon de Safi), les investissements dans les énergies renouvelables en Afrique ont représenté l'essentiel des investissements dans la production d'électricité, avec une moyenne de 70% des volumes.

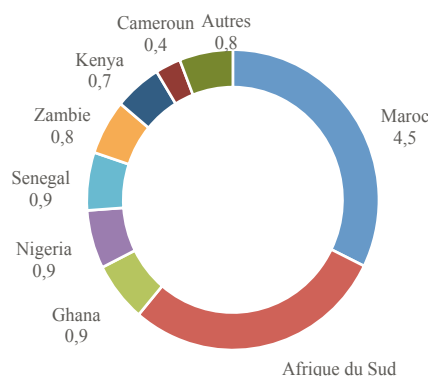
**Figure 9**  
Part des énergies renouvelables dans l'investissement privé dans la production d'électricité



Source : Base de données PPI de la Banque Mondiale, Africa50

Les investissements étaient largement concentrés dans une poignée de pays. En 2014 - 2015, le Maroc en a drainé 32% (centrale au charbon de Safi et projets de solaire à concentration) et l'Afrique du Sud 29% (financement du programme REIPPP). Au total, les sept premiers pays ont représenté plus de 90% des flux.

**Figure 10**  
Répartition des investissements par pays (2014 - 2015, en milliards de dollars)



Source : Base de données PPI de la Banque Mondiale, Africa50

Le tableau ci-dessous présente les 20 plus grands projets financés sur la période 2014 - 2015. Il s'agit pour l'essentiel de projets de production d'énergie renouvelable (14 projets, dont 10 développés en Afrique du Sud dans le cadre du programme REIPPP) et de centrales thermiques (5 projets).



| Pays           | Secteur                        | Projet                                  | Coût (millions de US\$) | Promoteurs  | Capacité |
|----------------|--------------------------------|---|-------------------------|---|----------|
| Maroc          | Electricité / Charbon          | Safi Coal Power Project                 | 2 600                   | Mitsui, Nareva, Suez  | 1 360 MW |
| Maroc          | Electricité / Solaire CSP      | NOOR II parabolic CSP                   | 1 000                   | ACWA Power  | 200 MW   |
| Ghana          | Electricité / Gaz naturel      | Kpone Independent Power Project         | 900                     | AIIM, Old Mutual, AFC, Sumitomo   | 340 MW   |
| Afrique du Sud | Electricité / Solaire CSP      | Xina Solar One CSP                      | 900                     | Public Investment Corporation, Abengoa                                    | 100 MW   |
| Nigeria        | Electricité / Gaz naturel      | Azura-Edo Gas-Fired Power Plant Phase 1 | 880                     | AIIM, ARM, Old Mutual, Aldwych, Amaya Capital, ACEI                       | 450 MW   |
| Zambie         | Electricité / Charbon          | Maamba Coal-Fired Power Plant-Phase-I   | 830                     | Zambia Consolidated Investments, Nava Bharat Ventures                     | 300 MW   |
| Afrique du Sud | Electricité / Solaire CSP      | Karoshhoek Solar One CSP                | 688                     | Investec, ACS Group   | 100 MW   |
| Kenya          | Electricité / Eolien           | Lake Turkana Wind Farm                  | 635                     | Aldwych, IDC  | 310 MW   |
| Afrique du Sud | Electricité / Eolien           | Northern Cape Wind Farms                | 573                     | Future Growth, Genesis Eco Energy, Mainstream Renewable Power, Old Mutual | 360 MW   |
| Cameroun       | Telecoms                       | Viettel Cameroon                        | 394                     | Viettel Telecom   | n/a      |
| Afrique du Sud | Electricité / Eolien           | Khobab Wind Farm                        | 281                     | Actis, Mainstream Renewable Power   | 140 MW   |
| Afrique du Sud | Electricité / Eolien           | Loeriesfontein 2 Wind Farm              | 281                     | Actis, Mainstream Renewable Power   | 140 MW   |
| Afrique du Sud | Electricité / Eolien           | Nojoli Wind Farm                        | 266                     | Enel, Pele Clean Energy   | 88 MW    |
| Afrique du Sud | Electricité / Solaire PV       | Pulida Solar PV Plant                   | 266                     | Enel, Shanduka Group  | 82.5 MW  |
| Afrique du Sud | Electricité / Eolien           | Mulilo De Aar 2 Wind Farm               | 252                     | Mulilo Energy Group, China Longyuan Power Group                           | 253 MW   |
| Zambie         | Electricité / Hydroélectricité | Itezhi Tezhi Hydro Power Plant          | 239                     | TATA Africa Holdings, Zambia Electricity Supply Company                   | 120 MW   |
| Mozambique     | Electricité / Gaz naturel      | Ressano Garcia Gas-Fired Plant          | 200                     | Old Mutual, Gigajoule Pty, WBHO   | 250 MW   |
| Afrique du Sud | Electricité / Eolien           | Mulilo De Aar 1 Wind Farm               | 180                     | Mulilo Energy Group, China Longyuan Power Group                           | 96 MW    |
| Afrique du Sud | Electricité / Eolien           | Gibson Bay Wind Farm                    | 174                     | Enel  | 111 MW   |

Source : Base de données PPI de la Banque Mondiale, Infrastructure Journal, Africa50

## 3. Performance institutionnelle

### 3.1. Rappel succinct des étapes préparatoires

**3.1.1** En sa qualité de promoteur, la BAD a organisé les études nécessaires à la création d’Africa 50.

La BAD a organisé des consultations avec les pouvoirs publics dans plusieurs pays africains en vue de discuter de ce qui n’était alors que l’idée d’Africa50 et de l’affiner.

En septembre 2013, la Banque a créé un comité de pilotage au niveau de la haute direction pour assurer la supervision de la mise en œuvre d’Africa 50, avec le soutien d’une équipe technique. Une étude de faisabilité a été finalisée en janvier 2014, laquelle concluait qu’une entité telle qu’Africa 50 visant la promotion de projets d’infrastructure économiquement viables en Afrique était faisable.

En avril 2014, la BAD a approuvé sa participation au capital d’Africa50 pour un montant initial de 100 millions de dollars. Cet investissement initial pourra à la longue être revu à la hausse, tout en respectant la limite de 25 % du montant total du capital.

En mai 2014, le Conseil des Gouverneurs a approuvé une participation sur le résultat net de la BAD pour un montant de 20 millions UC au capital d’Africa50 – Développement des projets. Il s’agit là de jalons importants dans la mise en place d’Africa50, car ils ont donné l’impulsion nécessaire et des signaux forts pour un engagement ferme de la part des pays africains. À l’issue d’une vaste campagne de levée de fonds, une assemblée générale constitutive des actionnaires s’est tenue le 29 juillet 2015 à Casablanca.

Lors de cette assemblée, 20 pays ont souscrit un montant total de 606 millions de dollars au capital d’Africa50, en plus de la participation de la BAD.

**3.1.2** Avec l’appui de cabinets d’avocats de grande renommée, les statuts, l’accord de siège et d’autres documents relatifs à la structuration juridique d’Africa50 en deux entités : Africa50 – Financement des projets et Africa50 – Développement des projets ont été élaborés.

### 3.2 Performance des Conseils d’Administration

**3.2.1** Si son Conseil d’administration peut compter jusqu’à 12 membres, Africa50 a fonctionné pendant cette phase de mise en place avec 6 Administrateurs, pour des raisons d’économie et d’efficacité. Pour le moment, le Conseil est présidé par Dr. Akinwumi A. Adesina, Président de la BAD.

**3.2.2** Pour le premier exercice, les Conseils ont tenu 4 sessions à l’espace de 5 mois d’activité, ce qui est exceptionnel mais compréhensible en raison des impératifs pour bâtir une institution solide et capable d’exécuter son mandat avec le maximum de compétence. Chaque session a fait l’objet d’une bonne préparation par la soumission d’un agenda à temps et tous les points ont été débattus avant l’adoption des résolutions. Tous les Administrateurs ont participé aux débats. La mise en œuvre des résolutions est suivie à chaque Conseil pour en mesurer l’état d’avancement.

**3.2.3** Au cours de la période de cinq mois qui s’est achevée le 31 décembre 2015, les travaux des Conseils ont essentiellement porté sur les activités nécessaires pour assurer des bases solides à la réussite d’Africa50. Ces travaux ont notamment porté sur:

- le recrutement d’un Directeur général à l’issue d’un processus compétitif de sélection à l’échelon international ;
- le suivi de l’investissement des fonds reçus des actionnaires ;
- le suivi de la levée de fonds ;
- le suivi de la constitution de la réserve indicative de projets ;
- le développement des activités d’Africa50 ; la communication externe.

### 3.3 Recrutement du Directeur général

**3.3.1** Avec l’appui d’une société internationale de renom spécialisée dans la recherche de cadres, le Conseil d’Administration a pratiquement bouclé le recrutement du premier Directeur général (DG) d’Africa50. Ce recrutement est l’aboutissement d’un processus compétitif de sélection à l’échelon

international. Au total, environ 150 candidats ont postulé. Le nouveau Directeur général prendra ses fonctions en fin juillet 2016.

### 3.4 Communication externe

3.4.1 La direction a conçu et réalisé un site web [www.africa50.com](http://www.africa50.com) sur lequel toutes les informations utiles destinées au public sont diffusées. Ce site servira d'interface avec le public et communiquera des informations au public. En outre, le site sera actualisé en fonction des évolutions au sein d'Africa50 et des besoins de l'activité.

3.4.2 Le Président de la BAD et Président des Conseils d'Africa50 a toujours judicieusement communiqué sur Africa50, particulièrement son rôle et sa complémentarité avec la BAD en matière de financement des infrastructures en Afrique. Dans toutes ses missions, il a relevé auprès de ses interlocuteurs l'importance. La direction a également présenté des exposés sur Africa50 à l'occasion

de plusieurs manifestations en Afrique (Medays à Tanger, Forum africain des infrastructures à Marrakech, Sommet sino-africain à Johannesburg, le Nouveau pacte pour l'énergie à Abidjan organisé par la BAD). En Europe, l'équipe de direction d'Africa50 a présenté des expositions ciblées aux promoteurs de projet. Les membres de l'équipe de direction ont donné plusieurs interviews sur Jeune Afrique, Financial Afrik, The Economist et le Matin, organe de presse marocain. L'équipe de direction est également présente sur les réseaux sociaux. Plusieurs communiqués de presse ont été diffusés après la tenue de l'Assemblée Générale Constitutive portant sur la levée de fonds et le programme d'opérationnalisation d'Africa50.

3.4.3 Africa50 est bien connue auprès des développeurs, des fonds de capital investissement et des firmes spécialisées dans les services aux investisseurs. La communication institutionnelle sera intensifiée pour la seconde clôture financière et le financement des projets.

## 4. Activités opérationnelles

### 4.1. Constitution de la réserve de projets – critères de sélection des projets

4.1.1 Les projets cibles seront sélectionnés à l'aune de plusieurs critères et principes, notamment:

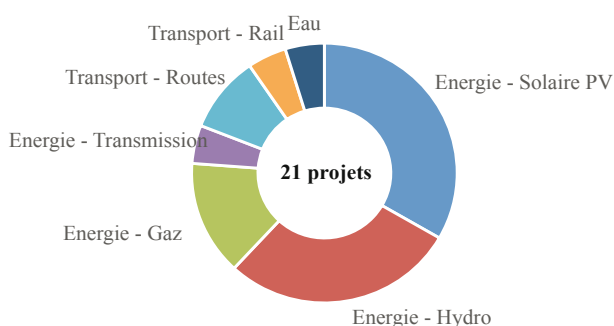
- le promoteur doit jouir d'une solide expérience et d'une bonne situation financière ;
- le promoteur jouit d'une bonne réputation ;
- le projet a ou devrait avoir des caractéristiques techniques et financières satisfaisantes, avec des effets significatifs sur le développement ;
- l'environnement des affaires et les politiques sectorielles du pays sont raisonnablement attrayants aux yeux des investisseurs ;
- dans le cas des projets de production d'électricité, il est possible de conclure un contrat d'achat d'électricité avec une contrepartie solvable ou pour laquelle il est possible de mettre en place des instruments de gestion des risques financiers et politiques.

4.1.2 La direction a décidé, à court terme, de viser en priorité les projets solaires, éoliens, et hydroélectriques de taille moyenne (jusqu'à 400 MW), et d'adopter une approche opportuniste s'agissant des projets de géothermie et de biomasse. Dans un premier temps, la priorité a été accordée aux pays ayant des antécédents en matière de participation du secteur privé à la production d'électricité ou dans lesquels le cadre juridique et réglementaire est en cours de mise en place. Le déploiement de la stratégie d'Africa50 en matière d'énergies renouvelables se fera au travers de partenariats avec les développeurs et les investisseurs privés actifs dans le développement de projets sur le continent.

### 4.2 Analyse de la réserve de projets

4.2.1 À fin décembre 2015, 18 opportunités de financement et de développement de projets avaient été identifiées, dont 14 s'agissant de financement de projets. Au 31 décembre 2015, la réserve active de projets était composée de projets dans le secteur de l'énergie (81 %), dont 62 % portant sur la production d'énergies renouvelables.

**Figure 11**  
Ventilation de la réserve active par type de projets



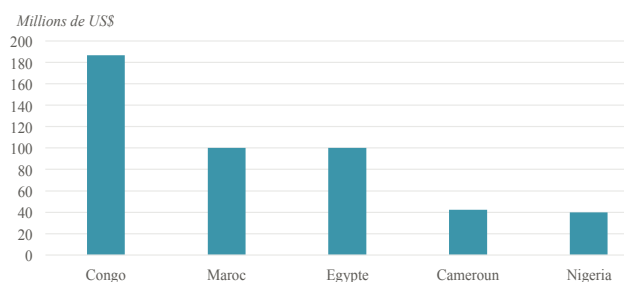
Source: Africa50

4.2.2 La direction a établi des relations avec des développeurs et sponsors de renom, et développé des relations de partenariat stratégique avec la Banque africaine de développement et d'autres institutions financières et fonds d'investissement actifs sur le continent.

## 5. Levée de fonds

5.1 Africa50 a réussi un test important en levant 740 millions d'USD auprès de 22 pays africains et la BAD à la première clôture financière. Il s'agit d'une performance exceptionnelle qui montre à quel point les pays africains sont déterminés à réduire le déficit infrastructurel en Afrique des infrastructures économiques.

5.2 Les souscriptions des 5 contributeurs les plus importants sont présentées ci-dessous :



5.3 Le graphique ci-dessus présente un niveau d'engagement important des 5 plus grands actionnaires d'Africa50. Les souscriptions de ces 5 pays représentent 63% de l'ensemble des engagements. La souscription de la BAD représente 15,5% des engagements tandis que le solde est réparti entre 17 pays.

5.4 Il était initialement prévu de faire une deuxième clôture financière en décembre 2015. A cet égard, la direction a engagé la procédure de recrutement d'une banque d'affaires pour susciter le placement des actions auprès des actionnaires de la catégorie B, notamment les banques centrales, les fonds de pension, les fonds souverains, les banques commerciales et autres institutions financières.

La finalisation du recrutement de la banque d'investissement reste prioritaire.

5.5 Les discussions entre la direction et les pays africains n'ayant pas encore fait de souscriptions ont atteint différents niveaux d'avancement et la direction continue de suivre les différentes manifestations d'intérêt en effectuant des missions de levée de fonds.

Il convient de noter que deux banques centrales : Bank Al Maghrib (Maroc) et la BCEAO ont souscrit au capital d'Africa50 respectivement pour 20 millions de dollars et 5 millions de dollars.

## 6. Performances financières

**6.1** Les états financiers d'Africa50 arrêtés au 31/12/2015 ont été préparés avec l'assistance de Grant Thornton - Côte d'Ivoire et ont été audités par KPMG - France. KPMG- France a également audité les frais préalables à la constitution d'Africa50 qui ont atteint un montant total de 4,2 millions de dollars répartis comme suit: 2,038 millions de dollars de charges remboursables à la BAD du fait des frais déboursés au nom d'Africa50 et 2,164 millions de dollars de frais de personnel de la BAD affectés à la mise en place, à la promotion et au démarrage d'Africa50. Ce dernier montant a été absorbé par la BAD en sa qualité de promoteur de l'initiative.

**6.2** Les états financiers d'Africa50 sont établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS. Conformément à ses statuts, le dollar américain (USD) est la monnaie fonctionnelle et de présentation des comptes.

### 6.3. Etats financiers Africa50 - Financement des projets

6.3.1 Le bilan en milliers de dollars au 31/12/2015 est résumé ci-dessous :

#### Actif

|                               |         |
|-------------------------------|---------|
| Disponibilités                | 504     |
| Placements en trésorerie      | 181 609 |
| Intérêts courus sur placement | 165     |

**Total actif 182 278**

#### Passif

|                  |         |
|------------------|---------|
| Montants à payer | 2 036   |
| Autres dettes    | 15 460  |
| Capitaux propres | 164 782 |

**Total passifs et capitaux propres 182 278**

**6.3.2** En attendant le financement des projets, le capital d'Africa50 à la fin de 2015 était en liquidités et en placements courts. Ces actifs ont été répartis entre 2 banques au Maroc et 2 banques panafricaines en dehors du Maroc. Au Maroc, les deux banques sont la BMCE Bank of Africa et Attijariwafa Bank pour des montants de près de 84,5 millions (y compris 2,9 millions de dollars pour Africa50 - Développement des Projets) ; le reste à savoir 100,458 millions de dollars ont été placés respectivement auprès

de Preferential Trade Agreement (PTA) Bank et Afreximbank. Tous ces placements sont rémunérés et ont généré pour les 5 mois 961 000 dollars des Etats Unis de produits financiers pour toutes les ressources au titre des entités légales d'Africa50. Ces placements ont été réalisés d'abord et avant tout pour préserver le capital et ensuite pour réaliser un bon retour sur placement permettant de compenser les coûts d'exploitation durant cette phase de démarrage.

**6.3.3** Les fonds propres et le passif d'Africa50 Financement des Projets a atteint 182,3 millions de dollars provenant principalement des paiements effectués par les actionnaires au profit des deux entités. Le montant de 2,036 millions de dollars représente les charges de fonctionnement supportées par la BAD pour Africa 50 - Financement des projets en attente de refacturation pour 2,032 auquel il faut ajouter les dettes envers les souscripteurs générés du fait des arrondis pour éviter des fractions d'actions. D'autres dettes d'un montant de 15,5 millions représentent les montants à verser à Africa50 - Développement de projets au titre de sa part des souscriptions totales.

**6.3.4** Compte de résultat au 31/12/2015 en milliers USD

|                               |              |
|-------------------------------|--------------|
| Revenus                       |              |
| Produits financiers           | 879          |
| <b>Total revenus</b>          | <b>879</b>   |
| Dépenses                      |              |
| Dépenses administratives      | 1 830        |
| <b>Total dépenses</b>         | <b>1 830</b> |
| <b>Résultat de l'exercice</b> | <b>(951)</b> |

**6.3.5** Les revenus financiers d'un montant de 879 000 USD proviennent uniquement de placements de liquidités revenant à Africa50 - Financement des projets.

Les dépenses administratives totales de l'exercice ont atteint 1,8 million de dollars. Il s'agit d'une bonne performance en matière de maîtrise des charges et aussi grâce au soutien en nature reçu de la BAD.

## 6.4 Africa50- Développement des Projets

6.4.1 Les comptes d'Africa50 - Développement des projets ont été établis suivant les mêmes principes appliqués aux comptes d'Africa50 - Financement des projets.

6.4.2 Bilans au 31/12/2015 en milliers de dollars

Actif

|                 |        |
|-----------------|--------|
| Disponibilités  | 2 930  |
| Autres créances | 15 460 |

**Total** **18 390**

Passif

**Capitaux propres** **18 390**

6.4.3 Letotaldesactifs d'Africa50-Développement des projets est constitué uniquement des liquidités réparties entre un compte dédié de 2,9 millions de dollars provenant de la souscription spécifique de la BAD au capital d'Africa50 et un compte courant d'un montant de 15,5 millions de dollars détenus auprès d'Africa50 - Financement de projets qui agit en tant qu'entité mandataire pour la gestion d'Africa50 - Développement des projets. Les capitaux propres d'Africa50 - Développement ont baissé du fait de la perte nette de 126 400 USD enregistrée durant l'année et représentant essentiellement les coûts initiaux de mise en place.

6.4.4 Compte de résultat au 31/12/2015 pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 en USD

Revenus

|                      |               |
|----------------------|---------------|
| Produits financiers  | 82 216        |
| <b>Total revenus</b> | <b>82 216</b> |

Dépenses

|                               |                  |
|-------------------------------|------------------|
| Dépenses administratives      | 208 618          |
| <b>Total dépenses</b>         | <b>208 618</b>   |
| <b>Résultat de l'exercice</b> | <b>(126 402)</b> |

6.4.5 La structure du compte de résultat est encore très sommaire en raison de la courte période de 5 mois pour le premier exercice et la nature des produits financiers se limitant uniquement à des produits de placement. Le total des revenus d'un montant total de 82 000 dollars ont servi à couvrir partiellement des dépenses administratives d'un montant de près de 209 000 dollars, entraînant ainsi un résultat de l'exercice négatif de 126 000 dollars.

## 6.5 Analyse des dépenses administratives

6.5.1 La BAD en tant que promoteur d'Africa 50 est engagée dans cette entreprise depuis septembre 2013 pour assurer les études, les différentes présentations du projet aux pays africains, les missions de levée de fonds, les frais juridiques pour les créations des entités d'Africa50, les charges organisationnelles pour l'assemblée générale constitutive et en définitive les charges d'exploitation après la création d'Africa50 le 29 juillet 2015.

6.5.2 Sur la base des rapports d'audit externe réalisés par KPMG France, les dépenses administratives depuis septembre 2013 jusqu'à la clôture du premier exercice au 31/12/2015 ont atteint 4,4 millions de dollars répartis comme suit :

- Les frais pour la mise à disposition du personnel de la BAD depuis septembre 2013 jusqu'au 31/12/2015 pour un montant de 2,164 millions USD ;
- Les autres dépenses dites remboursables d'un montant de 2,038 millions USD

6.5.3 Sur la base du rapport d'audit, la direction de la BAD a décidé de prendre en charge un montant 2,162 millions répartis comme suit :

- Frais d'études et de missions antérieurs à avril 2014 qui est la date d'approbation du Conseil de la BAD pour sa participation au capital d'Africa50. Ce montant est 142 000 USD
- Tous les frais de personnel et autres depuis avril 2014 jusqu'au 31/12/2015 d'un montant de 2,164 millions USD

6.5.4 Les autres dépenses à rembourser à la BAD d'un montant de 2,038 millions USD dont 1,830 millions USD pour Africa50 Financement de Projet et 0,208 millions USD pour Africa50 Développement de Projet se répartissent comme :

|   |                     |
|---|---------------------|
| Frais juridiques                        | 718 643.91          |
| Mission                                 | 498 217.71          |
| Consultants                             | 405 342.23          |
| Frais pour l'AG et réceptions           | 178 342.16          |
| Frais de recrutement du DG              | 137 377.30          |
| Frais de création et maintenance du WEB | 31 122.00           |
| Fournitures de bureau                   | 12 328.12           |
| Indemnités des Administrateurs          | 17 400.00           |
| Honoraires pour comptables et auditeurs | 39 877.77           |
| <b>Total général</b>                    | <b>2 038 652.11</b> |

## 7. Perspectives pour 2016

**7.1** Africa50 mettra en œuvre plusieurs activités en 2016 dont les axes prioritaires seront (i) la finalisation du recrutement de l'équipe dirigeante par le nouveau Directeur général qui prendra ses fonctions à la fin du mois de juillet, 2016 (ii) le renforcement institutionnel d'Africa50 y compris sa gouvernance et son installation opérationnelle à Casablanca, (iii) la deuxième clôture financière, et (iv) le financement des premiers projets par le Fonds.

### 7.2. Recrutement de l'équipe dirigeante

Le nouveau Directeur Général procédera rapidement, avec l'assistance d'un grand cabinet de recrutement à la sélection des cadres dirigeants d'Africa50.

La sélection des cadres dirigeants d'Africa50 fera l'objet d'une recherche mondiale avec l'objectif de recruter les meilleurs cadres possibles répondant aux critères de sélection pour assister le Directeur Général dans la gestion du Fonds.

### 7.3. Renforcement Institutionnel

L'un des objectifs prioritaires d'Africa50 est de lever un montant important de fonds propres auprès d'institutions privées et parapubliques africaines et non africaines. Ces investisseurs institutionnels requièrent en général comme condition préalable à leur investissement qu'il soit mis en place un cadre de gouvernance qui garantisse une gestion efficace et professionnelle de leur investissement avec des objectifs de rendement appropriés compte tenu des risques encourus par le fonds.

Au cours de l'année 2016, Africa50 se dotera donc d'un cadre de gouvernance qui sera compatible avec les exigences de levée de fonds auprès de ces institutions financières afin d'atteindre ses objectifs en matière de levée de fonds.

En 2016, la Direction d'Africa50 prévoit de finaliser l'installation opérationnelle du fonds à Casablanca. Les bureaux qui abriteront le siège du fonds seront choisis et la plupart du personnel d'Africa50 s'installera à Casablanca, permettant ainsi à Africa50 d'opérer principalement à partir de Casablanca.

### 7.4 Deuxième Clôture financière

L'objectif est de réaliser une deuxième clôture financière en décembre 2016 ciblant des Etats africains et des institutions financières africaines et non africaines. Africa50 continuera d'allouer d'importantes ressources pour sensibiliser les pays africains qui ne sont pas encore actionnaires du Fonds afin d'obtenir leur adhésion et leur soutien financier à cette institution panafricaine de financement des projets d'infrastructure.

Africa50 allouera également d'importantes ressources à la levée de fonds auprès d'institutions privées et parapubliques africaines et non africaines. Cette catégorie d'investisseurs représente une cible stratégique pour Africa50 car il est prévu qu'elle fournisse à terme la majorité du capital d'Africa50 permettant ainsi à l'institution financière panafricaine de mobiliser l'épargne privée au service des infrastructures africaines. Africa50 sera assisté dans cette tâche par une banque d'investissement, dont le recrutement est en cours de finalisation.

### 7.5 Le financement des premiers projets

Africa50 devrait faire ses premiers investissements en 2016 en s'appuyant sur la réserve de projets en cours d'instruction et de nouveaux projets qui entreront dans la réserve en 2016.

Conformément à sa mission, Africa50 investira dans des projets d'infrastructures bancables, financièrement et économiquement attractifs en ce qui concerne Africa50 - Financement des Projets, et dans des projets en phase de développement qui ont une forte probabilité de devenir bancables, financièrement et économiquement attractifs pour Africa50 - Développement des Projets.

Africa50 prévoit de travailler en étroite collaboration avec ses Etats actionnaires pour faciliter la mise en place des investissements du Fonds et, lorsque Africa50 intervient comme développeur, pour accélérer le développement des projets.



